

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté de Communes Loue-Lison

Par arrêté n°03/25 en date du 26 février 2025, le Président de la Communauté de Communes Loue Lison a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de SCoT Loue Lison, arrêté en Conseil communautaire le 5 novembre 2024. L'enquête publique se déroulera du 27 mars 2025 à 9h au 28 avril 2025 à 12h (soit 32 jours consécutifs).

Le siège de l'enquête est fixé au siège de la Communauté de Communes Loue Lison (7 rue Edouard Bastide, 25290 ORNANS), dont les jours et horaires habituels d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le vendredi après-midi).

Monsieur Jean-Claude GRENIER, Président de la Communauté de Communes Loue Lison est la personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées (par voie postale au 7 rue Edouard Bastide, 25290 ORNANS ou par mail à contact@cclouelison.fr). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur Jean-Claude GRENIER dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique et présenter ses observations et propositions sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, côtés et paraphés par la commission d'enquête :

- Au siège de la Communauté de Communes Loue Lison à Ornans
- Dans les 8 lieux de permanences :

Mairie	Adresse	Horaires d'ouverture au public
Amancey	1 Pl. de la Mairie, 25330 AMANCEY	Du mardi au jeudi de 14h à 16h Samedi de 10h30 à 12h
Arc-et-Senans	28 Grande Rue, 25610 ARC-ET-SENANS	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h Fermé le mercredi après-midi
Épeugney	12 Rue de l'Église, 25290 ÉPEUGNEY	Lundi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h
Myon	1 rue Georges Colomb, 25440 MYON	Lundi de 13h30 à 18h Mercredi de 8h à 12h Jeudi de 13h30 à 18h30
Ornans	26 Rue Pierre Vernier, 25290 ORNANS	Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Quingey	Place d'Armes, 25440 QUINGEY	Lundi de 11h à 12h et de 16h à 18h Mardi de 10h à 12h et de 16h à 17h30 Mercredi de 11h à 12h et de 16h à 17h30 Jeudi de 10h à 12h Vendredi de 11h à 12h et de 16h à 17h30
Tarcenay-Foucherans	13 Grande rue. Tarcenay, 25620 TARCENAY-FOUCHERANS	Lundi de 17h à 19h Mercredi de 8h30 à 11h30 Jeudi de 13h à 16h30 Samedi de 8h30 à 10h30
Vuillafans	2 Rue de la Gare, 25840 VUILLAFANS	Du lundi au vendredi de 10h à 12h

Le Président du Tribunal Administratif de Besançon a désigné une Commission d'Enquête composée de :

- Monsieur Pierre-Marie BADOT, Président
- Madame Christelle BAUD, membre titulaire
- Monsieur Jean-Paul MASSON, membre titulaire
- Madame Virginie HABERT, membre suppléant

La commission d'enquête se tiendra à disposition du public pour recevoir, dans les lieux suivants, aux jours et horaires des 10 permanences (ouvertes à toute personne indépendamment de son lieu de résidence) :

Lieux	Date	Horaires
Mairie Ornans - 26 Rue Pierre Vernier, 25290 ORNANS	Jeudi 27 mars 2025	9h - 12h
	Lundi 28 avril 2025	9h - 12h
Mairie de Tarcenay-Foucherans - 13 Grande rue. Tarcenay, 25620 TARCENAY-FOUCHERANS	Samedi 29 mars 2025	8h30 - 11h30
Mairie d'Arc-et-Senans - 28 Grande Rue, 25610 ARC-ET-SENANS	Lundi 31 mars 2025	9h - 12h
Mairie de Myon - 1 rue Georges Colomb, 25440 MYON	Jeudi 03 avril 2025	15h - 18h
Mairie de Quingey - Place d'Armes, 25440 QUINGEY	Mardi 08 avril 2025	16h - 19h
	Vendredi 25 avril 2025	14h - 17h
Mairie d'Épeugney - 12 Rue de l'Église, 25290 ÉPEUGNEY	Vendredi 11 avril 2025	14h - 17h
Mairie d'Amancey - 1 Pl. de la Mairie, 25330 AMANCEY	Mercredi 16 avril 2025	14h - 17h
Mairie de Vuillafans - 2 Rue de la Gare, 25840 VUILLAFANS	Mercredi 23 avril 2025	9h - 12h

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur le site de la Communauté de Communes Loue Lison : <https://cclouelison.fr/fr/rb/417237/scot-2> et sur le registre dématérialisé sécurisé : www.registre-dematerialise.fr/6066

Un poste informatique, permettant la consultation du dossier d'enquête sous format numérique sera mis à disposition du public au siège de l'enquête. Le dossier d'enquête en format papier sera consultable dans les autres lieux d'enquête.

Pendant l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/6066
- Par courriel à : enquete-publique-6066@registre-dematerialise.fr
- Sur les registres en format papier ouverts aux lieux d'enquête
- Par voie postale à l'adresse suivante : à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête du SCoT Loue Lison - Communauté de Communes Loue Lison - 7 rue Edouard Bastide - 25290 ORNANS

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables durant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/6066

À l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par le Président de la commission d'enquête qui disposera d'un délai de 30 jours (sous réserve de prolongation) pour transmettre au Président de la Communauté de Communes Loue Lison le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées au siège de la Communauté de Communes Loue Lison pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête (aux jours et heures habituels d'ouverture), en préfecture du Doubs, sur le site de la Communauté de Communes Loue Lison : <https://cclouelison.fr/fr/rb/417237/scot-2> et sur le site comportant le registre dématérialisé sécurisé : www.registre-dematerialise.fr/6066

Fait à Ornans, le 26 février 2025
Le Président de la Communauté de Communes Loue Lison
Jean-Claude GRENIER

